

CONSEIL MUNICIPAL

du 29 avril 2021

ORDRE DU JOUR

1 – Vote des taux / nouvelles bases fiscales

Suite au courrier reçu le 22 avril, le Conseil Municipal approuve les taux sur les bases fiscales réévaluées par les services fiscaux.

2 – Décisions Modificatives sur le Budget 2021

Avec les réévaluations fiscales le Conseil Municipal procède à la régularisation du budget primitif 2021 dans les deux sections en dépenses et recettes à la suite de la réception d'un nouvel état 1259 et propose à l'assemblée l'augmentation des crédits.

Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h25.